APPEL À PROJET | DISPOSITIF DE L'U.E.

Agriculture biologique - Conseils individuels

Publics concernés

Association , Entreprise , Établissement public

Domaines secondaires

Filières , Agriculture

Vous êtes un organisme assurant des prestations de conseil en agriculture biologique en Nouvelle-Aquitaine. Cet appel à projets vise à aider les exploitations agricoles par des services de conseil en agriculture biologique pour améliorer les performances économiques et environnementales.

Échéances

Date limite dépôt de dossiers : 16 janvier 2023
Etude des dossiers : janvier 2023
Prise de décision : mars 2023

Objectifs

Développer l'agriculture biologique à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine.

Bénéficiaires

Les organismes assurant des prestations de conseil en agriculture biologique.

(L'aide n'est donc pas payée directement à l'exploitation mais au prestataire des services de conseil).

Montant

Sont éligibles :

- Les coûts salariaux,

- Les frais de déplacement permettant de réaliser les conseils,

- Les prestations externes,

- Les coûts indirects (représentant 20% des coûts salariaux).

Le calcul de l'aide est établi en proportion des coûts admissibles, dans le respect de l'intensité d'aide maximale (80%) et du montant maximal autorisé (1 500 €).

Critères de sélection

- Compétence du (des) conseiller(s) et qualité des supports ;

- Pertinence des conseils par rapports aux objectifs et résultats attendus de l'appel à projets ;

- La stratégie de conseil, gouvernance.

Comment faire ma demande ?

Dossier à remplir composé :

- d'un formulaire de demande (un seul formulaire par demandeur)

- de ses annexes indiquées en page 4 du formulaire de demande (annexes à télécharger ci-dessous)

annexes 1 - 3 et 4 : plan financement/indicateurs/justification compétences
annexe 2 : description des actions de conseil
annexes 5 et 6 : pièces zone à enjeu eau

L'ensemble des pièces doit être envoyé aux adresses mails suivantes :

• Agriculture.biologique@nouvelle-aquitaine.fr

• noemie.schaller@eau-adour-garonne.fr

Correspondants

Service Agroenvironnement

05 49 18 59 65